



PARCOURS: 5 Km
Courses des Îles



PARCOURS: 10 Km
Courses des Îles
1 Boucle de 3 Km +
1 Boucle de 7 Km

DEPA

ACCOLADE
association sportive & culturelle



DIMANCHE
01 JUILLET
2018

23^{ème} Foulées Ile de France France des îles

ESPLANADE DU CHÂTEAU DE VINCENNES

Sous le parrainage de la Ville de Paris

UN ACCUEIL CHALEUREUX

DES COURSES DANS LA DIVERSITÉ ET DANS UNE AMBIANCE TROPICALE ET CONVIVIALE

VIVRE ENSEMBLE

COURSES 3-5 ET 10 KMS
COURSE AUX TRÉSORS (ENFANTS)

INSCRIPTION EN LIGNE SUR :
WWW.PROTIMING.FR

INFOS & CONTACT SUR :
WWW.AJACCOLADE.COM



Les Foulées d'Ile-de-France France des îles
Dimanche 1^{er} Juillet 2018
Parc du bois de Vincennes
Bulletin d'inscription



- 1^{ère} Course 5 Km 9h00 (de Cadet à V5) : 11 €
 - 2^{ème} Course 10 Km 10h00 (Toutes catégories H/F) : 15 €
 - 3^{ème} Course enfants 3 Km 11h00 : 5 €
- Inscription en ligne : www.protiming.fr

Majoration de 5 € sur place le samedi seulement. **Pas d'inscription le dimanche (sauf enfants)**
Règlement par chèque libellé à l'ordre de "AS ACCOLADE"

Le bulletin courrier doit être impérativement retourné par courrier
Avant le 25 juin 2018, à

ACCOLADE B.P. 272 - 75424 PARIS CEDEX 09 ☎ 01 48 22 44 07 - 06 15 06 38 76

Tombola : Nombreux lots à gagner : 1 billet d'avion (tirage au sort N° de dossards)

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Année de naissance : **Sexe :** M F

Club : **N° de Licence :**

Tél. : **Mèl :**@.....

Pour les non licenciés :

La présentation d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied hors stade, en compétition datant de moins d'un an, ou de sa photocopie. Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident ou de défaillance. Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présence du certificat médical.

Pour les licenciés de la FFA

(Licences Athlé Compétition ou Licence Athlé Santé Loisir Compétition (option Running ou pass'Running, Entreprise), Licenciés à l'une des 6 fédérations suivantes : F RIATHLON, FSGT, UFOLEP, FSCF, UNSS et UGSEL. Vous devez présenter votre licence en cours de validité et indiquer sur votre bulletin d'inscription, le numéro de celle-ci.

Dans tous les autres cas de figure :

Vous devez obligatoirement présenter un **certificat médical (original)** de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, ou sa photocopie comportant les mentions suivantes : « certifiée conforme à l'original », suivi obligatoirement de la date et de la signature du coureur.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard et déclinent toute responsabilité en cas d'accident survenu à un état de santé déficient.

Inscription et Retrait des dossards le samedi 30 juin 2018 de 15h00 à 19h00
Et le dimanche 1er juillet 2018 à partir de 7h30 sur les lieux de la manifestation
Village situé sur l'Esplanade du Château de Vincennes
RER A - Vincennes - Métro ligne 1 Château de Vincennes

L'AS Accolade organise dimanche 1er juillet 2018, les 23^{ème} Foulées d'Ile-de-France-France des îles. Cette course est ouverte à toute personne qui s'engage à accomplir la distance prévue pour «être classée» par l'organisateur et rentrant dans le règlement officiel de la FFA, selon le barème en vigueur et dans le respect des indications du service d'ordre placé sur le parcours. La protection sanitaire est assurée par la Croix Rouge Française, un médecin du sport, un podologue et des masseurs. La gestion informatique est assurée par ProTiming, par système à puces. Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses hors stade. Il en incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.

CONDITIONS OBLIGATOIRES

Coureurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme :

Vous devez présenter votre licence en cours de validité et indiquer sur votre bulletin d'inscription, le numéro de celle-ci.

Coureurs licenciés de la FSGT ou d'une autre Fédération sportive agréée :

Vous devez présenter votre licence en cours de validité et indiquer sur votre bulletin d'inscription le numéro de celle-ci ainsi que le nom de votre Fédération affiliée.

Coureurs non licenciés : Vous devriez absolument fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an ou une photocopie du certificat médical certifiée conforme par vous-même.

Ces documents seront conservés par l'organisateur comme justificatifs en cas d'accident ou de déficience physique.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique et de la non présentation obligatoire des documents demandés.

Les concurrents en mauvaise condition apparente pourront être stoppés par les organisateurs, par le service médical, ou par toute autre personne ayant eue mission de contrôle.

L'inscription à l'une des courses et marche, entraîne l'acceptation intégrale du présent règlement.

Accueil : À partir de 7h30, aire de départ et arrivée.

Repère Esplanade du château de Vincennes.

Village situé sur l'Esplanade du Château de Vincennes (Esplanade St-Louis).

Fermeture des inscriptions une ½ heure avant le départ. **5Km à 9h00 et 10Km à 10h00.**

Lieu : Bois de Vincennes situé dans le département du Val de Marne, à 5 minutes de Paris (12ème).
Moyen d'accès, M° Château de Vincennes (ligne 1). R.E.R A, Station Vincennes.

Circuit : Bois de Vincennes, en sous-bois, la circulation est interdite aux véhicules, routes piétonnes; circuit entièrement plat, marqué par panneaux de balisages. 5 Km première course - 10 Km pour l'épreuve principale formant une boucle de 5 Km à parcourir en 2 fois.

Animation : Assurée par Muriel Quadiou et animateurs de circonstance.

Droit d'image : Les participants autorisent les organisateurs des foulées d'Ile-de-France France des îles à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous supports y compris les documents de communication pour la durée totale de la manifestation sportive.

RECOMPENSES :

5 Km : Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie (H/F), Tee-shirts à tous, coupes, médailles, lots.
10 Km : Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie (H/F) + médailles et tee-shirts à tous. Un billet d'avion à destination des Antilles, (vainqueur homme/femme), offert par **Billets discount.com** Lots, cadeaux. A la fin des épreuves, nous partagerons le verre de l'amitié (*Planteur.*) autour d'une animation de fête populaire dans la mixité et la convivialité. Tombola tirage au sort numéro de dossard **billet d'avion offert par Billets Discount.com.**

Inscription et Retrait des dossards le samedi 30 juin 2018 de 15h00 à 19h00
Retrait des dossards le dimanche 1er juillet 2018 à partir de 7h30 sur les lieux de la manifestation
Village situé sur l'Esplanade du Château de Vincennes
RER A - Vincennes - Métro ligne 1 Château de Vincennes

